

# le Bulletin Municipal

Janvier 2023

## Gardons le contact :

### La Mairie

Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00.

Un accueil sur rendez-vous est possible en appelant au 05.49.26.48.60 (en cas d'absence, laissez un message sur le répondeur).

### L'info en continue

Sur le site internet communal :

[www.saintmartindebernegoue.fr](http://www.saintmartindebernegoue.fr)

Actualités, photos, informations municipales, pratiques, quotidiennes, scolaires, agricoles/économiques et associatives.

### Les urgences :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, contacter le 05.49.26.48.60
- En dehors de ces horaires et en cas d'urgence : 07.50.55.09.54

### Les élus

Echanger directement avec les élus en prenant rendez-vous au 05.49.26.48.60

- Frédéric NOURRIGEON, Maire

- Dominique MAURILLE, 1er adjoint

(Enfance, jeunesse, solidarité, services, loisirs, culture, associations)

- Pascal CLERJEAU, 2ème adjoint

(Cadre de vie, urbanisme, voirie/bâtiments, environnement/développement durable, agriculture)

Je me réjouis de constater que l'épidémie de la COVID-19 a pris du recul en 2022. Si la maladie touche encore ponctuellement les uns ou les autres, elle ne contraint plus notre quotidien et fait beaucoup moins de victimes. Malheureusement, les crises s'enchaînent et 2022 a vu naître de nouvelles difficultés qui vont se prolonger au moins jusqu'en 2023. C'est avec regret que je constate l'envolée des prix de l'énergie et de l'inflation qui agissent de manière très défavorablement sur l'équilibre financier des communes et auront incontestablement des effets sur leurs investissements. L'impact se fait également ressentir chez nos agriculteurs mais aussi dans l'ensemble des foyers. Vos élus ont immédiatement réagi en mettant en place un plan de sobriété énergétique. Parmi les mesures prises et visibles, vous avez certainement constaté la diminution de l'éclairage public ou encore l'absence de décorations lumineuses dans les rues à Noël. D'autres mesures ont été prises comme baisser la température à 19° dans les bâtiments publics. Une partie du plan repose sur des efforts individuels et collectifs attendus de tous les usagers d'espaces publics dont le personnel communal, les enseignants et les associations. J'espère vivement que ce sera suffisant. La construction du budget 2023 va être compliquée puisqu'il va falloir composer avec une augmentation de la facture de l'électricité de l'ordre de 12 700€ (à consommation constante). Du côté des ressources, la commune devrait bénéficier du

## Mot du Maire

filet de sécurité de l'Etat soit 9 000€ environ. En revanche, je constate de nouveau avec regret que l'augmentation de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) n'est pas assez importante et va fondre comme neige au soleil puisqu'elle s'avère être inférieure à l'inflation.

Mais restons positifs. Ce contexte qui fait dire aux spécialistes que ce mandat est particulièrement difficile pour les élus n'atténue pas la détermination du Conseil Municipal qui continue de travailler pour l'avenir de notre commune. Je fais ainsi écho aux dossiers PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) dont je vous invite à venir consulter le projet en mairie et à la mise en œuvre du décret éco tertiaire qui impactera financièrement plusieurs mandats (50% d'économie d'énergie à réaliser sur les bâtiments communaux en 2040). A plus court terme, nous avons bon espoir de rénover en 2023 le hall et les sanitaires du Foyer Rural en nous appuyant en grande partie sur nos agents communaux et/ou réaliser un aménagement de sécurité à l'angle des routes de Brûlain et de Saint-Romans-des-champs.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2023 à vous et vos proches. Je vous souhaite bien sûr une bonne santé et du bonheur avec ceux que vous aimez.

Soyez assurés de mon dévouement comme de celui du Conseil Municipal.

Frédéric NOURRIGEON,  
Maire

## Commission Cadre de Vie Environnement

Parmi les projets menés en 2022 par les membres de la Commission Cadre de Vie Environnement, on peut noter la rénovation des menuiseries bois de la mairie et du Foyer Rural (voir photo en 1ère de couverture du bulletin), la création d'un parking à vélos à l'aide de matériaux de récupération pour



l'école communale ou encore l'installation d'un nouvel espace de cavurnes. Pour la réalisation, les membres de la commission se sont appuyés sur les compétences de Joël LYS et Jean-François ROBIN les deux agents techniques de



la commune. En collaboration avec l'association L'ARBRE, une table de pique-nique a également été installée au clan Saint-Martin à proximité du lavoir communal. Malheureusement, nous ne pourrions pas vous montrer de photo puisque cette dernière a été volée quelques semaines après avoir été posée... Les membres ont également travaillé sur plusieurs dossiers en 2022 comme le plan de protection et de développement des haies communales qui a fait l'objet d'un dossier spécial dans le dernier bulletin et le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La commission a également travaillé sur deux projets que la commune espère pouvoir financer en 2023. Le premier concerne la rénovation du hall et des sanitaires du Foyer Rural dont la photo jointe démontre la nécessité. Démolition des sanitaires existants et aménagement de nouveaux, isolation, remplacement des fenêtres bois par du PVC, peinture, carrelage, rénovation de l'évacuation des eaux usées sont ainsi programmés. Le second projet est d'aménager en vue de le sécuriser le carrefour à l'angle de la route de Saint-Romans-des-Champs et de la route départementale 104. Ce carrefour est très dangereux. Les usagers en provenance de la route de Saint-Romans-des-Champs sont en effet contraints de s'avancer sur la route départementale pour voir ceux en provenance de Brûlain. De plus, le rétrécissement de chaussée ne permet pas un passage sécurisé des piétons et des deux roues se rendant ou en provenance de l'école, de la mairie



et de la salle des fêtes. Enfin, la porte d'entrée du préau de l'école va être remplacée par une menuiserie PVC (coût de 3 575€ TTC) et un certain nombre de panneaux de signalisation, manquants, abîmés ou passés par le soleil, seront changés.

## Fibre - Point sur le déploiement :

Au 5 janvier 2023, 95% des logements de la commune sont éligibles à la fibre et 30% sont d'ores et déjà raccordés auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet. Il reste 16 logements pour lesquels des travaux complémentaires sont en cours puisque ORANGE n'a pas pu s'appuyer sur le réseau existant, dont le hameau de Fonclairouin, pour lesquels les mairies de Saint-Martin-de-Bernegoue et Brûlain relancent régulièrement.

## Compteur LINKY

### Lancement du déploiement sur notre commune

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, déploie les compteurs évolués « Linky GÉRÉDIS ».

Pour notre commune de Saint Martin de Bernegoue, GÉRÉDIS prévoit un déploiement entre le **01/12/2023** et **31/03/2025**.

Le déploiement concerne **372** compteurs, il sera assuré par « PARERA Services », entreprise de pose mandatée par GEREDIS.

Vous serez contactés et informés près de 2 mois avant la pose et plusieurs courriers vous seront adressés.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

- consulter le site internet : [www.linkygeredis.fr](http://www.linkygeredis.fr)
- contacter GÉRÉDIS :

par courrier électronique à l'adresse suivante : [linky@geredis.fr](mailto:linky@geredis.fr) ;

par courrier à l'adresse suivante : GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX ;

par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits).



## Adresse postale : le grand ménage pour que tout le monde soit accessible !

Dans un souci d'accessibilité pour tous, toutes les communes de moins de 2 000 habitants ont obligation cette année, de vérifier que toutes les propriétés ont bien une adresse postale identifiée par un numéro et un nom de rue conformes à la réglementation. La loi « 3DS » du 21 février 2022 leur impose également la création d'une base adresses locales (BAL).

### Pourquoi créer une base d'adresses locales ?

Cette base alimentera une base adresses nationales (BAN) qui sera ensuite mise à

disposition de tous les utilisateurs d'adresse : les services de secours, la Poste, les impôts, les gestionnaires de réseaux, les données GPS... Il appartient par conséquent au Conseil Municipal de procéder à la dénomination des voies privées (y compris les voies privées ouvertes à la circulation), des lieux-dits et hameaux.

### Est-ce que ça signifie qu'on va changer d'adresse ?

Non, une première étude montre qu'il y a peu de mise à jour à faire sur la commune. Les personnes concernées recevront un courrier personnalisé.



## Commission Bien Vivre

Les succès populaires du spectacle de la 5ème saison et de la fête du 14 juillet, les deux animations phares proposées en 2022 par les membres de la commission Bien Vivre. Le premier rendez-vous était fixé le samedi 25 juin en partenariat avec Niort Agglo dans le cadre de la 5ème saison. Le programme devait débiter à 19h30 par un concert symphonique des Eurochestreries puis



s'enchaîner avec le spectacle burlesque « le magnifique bon à rien » où Serge Badot, seul en scène, reproduit des scènes cultes du film « le bon, la brute et le Truand ». Malheureusement, la pluie s'est mêlée à l'organisation. Le concert a dû être annulé et le spectacle transféré au dernier moment au Foyer Rural grâce à la mobilisation des élus. A l'aide de planches, de caisses en bois et de ballons, l'artiste, à l'imagination débordante et des mimiques hilarantes a vite conquis la salle bondée du Foyer Rural.

Trois semaines plus tard, le rendez-vous était donné pour la fête du 14 juillet. A cette occasion, Dominique MAURILLE, 1er Adjoint, et les membres de la commission avaient fait appel à la Maison HERROUET, traiteur à Brioux / Boutonne, et au groupe Rock Ze MWAPA's Band pour l'animation musicale. Cette belle fête a rassemblé 165 participants sous un magnifique soleil.



Trois semaines plus tard, le rendez-vous était donné pour la fête du 14 juillet. A cette occasion, Dominique MAURILLE, 1er Adjoint, et les membres de la commission avaient fait appel à la Maison HERROUET, traiteur à Brioux / Boutonne, et au groupe Rock Ze MWAPA's Band pour l'animation musicale. Cette belle fête a rassemblé 165 participants sous un magnifique soleil.



Trois semaines plus tard, le rendez-vous était donné pour la fête du 14 juillet. A cette occasion, Dominique MAURILLE, 1er Adjoint, et les membres de la commission avaient fait appel à la Maison HERROUET, traiteur à Brioux / Boutonne, et au groupe Rock Ze MWAPA's Band pour l'animation musicale. Cette belle fête a rassemblé 165 participants sous un magnifique soleil.

## Le Jeu des 1000 € de FRANCE INTER vient sur la commune !

Le plus ancien des jeux, créé en 1958, reste l'une des émissions phares de France Inter. A 12h45, le **Jeu des mille euros** est l'émission la plus écoutée de toutes les radios métropolitaines. Ce jeu, enregistré dans les communes de France, est basé sur des questions de culture générale, toutes envoyées par des auditeurs.

### Le Jeu des 1000€

animé par **Nicolas STOUFFLET**

Sélections des candidats et enregistrements à **17h00 (Adultes) et à 18h30 (Jeunes + Adultes)**

entrée libre

le JEU des 1000€ est diffusé du lundi au vendredi à 12h45

Saint-Martin-de-Bernegoue  
5 avril à 17h et 18h30  
Salle du Foyer Rural

**Pour y participer, il suffit de vous présenter le mercredi 5 avril à 17h (adultes) ou 18h30 (jeunes + adultes) salle du Foyer Rural.** Le jeu est accessible à tous, sans inscription ni obligation de participer. La sélection des candidats s'effectue sur place, avec le public.

### Une belle cérémonie du 11 novembre



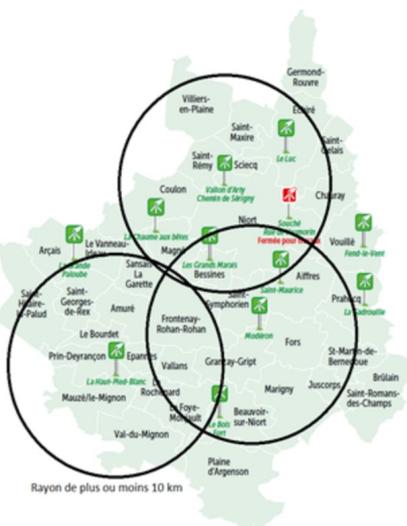
Plus de 70 personnes sont venues commémorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour la France entre 1914 et 1918.

La municipalité remercie les 13 élèves de la classe CM1-CM2 de Mme BEAUDÉ qui sont venus lire le texte de l'union des anciens combattants.

## Nouvelle distribution gratuite de composteurs :

09/02/23 Niort Vallon d'Arty
23/02/23 Niort Vallon d'Arty
09/03/23 Granzay-Gript
23/03/23 Niort Vallon d'Arty
06/04/23 Prin-Deyrançon
20/04/23 Niort Vallon d'Arty

Niort Agglo met gratuitement à votre disposition un composteur pour vous permettre de faire votre propre compost. L'utilisateur est invité à réserver directement son créneau de retrait sur le site de Niortagglo : [www.niortagglo.fr/fr/habiter-etudier/dechets-menagers/je-reduis-mes-dechets/reservation-dun-composteur/index.html](http://www.niortagglo.fr/fr/habiter-etudier/dechets-menagers/je-reduis-mes-dechets/reservation-dun-composteur/index.html). Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent contacter le numéro vert 0800.33.54.68. La direction déchets propose 2 nouveaux lieux de retrait : les déchèteries de Granzay-Gript et de Prin-Deyrançon. Vous trouverez dans le tableau (à gauche) les dates des prochaines distributions. Courant mars, d'autres dates seront mises en ligne pour un service tout au long de l'année. Des permanences sont tenues ainsi tous les Jeudis des semaines paires sur tout le territoire. Un renouvellement de l'équipement est à nouveau proposé gratuitement après 7 ans d'ancienneté du composteur. En dessous, le coût est de 25 à 50€ selon le cas.



### Le saviez-vous ?

A compter du 1<sup>er</sup> janv. 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire.

(Article L541-21-1 du code de l'environnement).

## Poubelles jaunes...

Les élus sont enfin invités à une réunion d'information de Niort Agglo sur la mise en place de la collecte sélective le 17 janvier 2023. Doit-on enfin espérer avoir des poubelles jaunes d'ici la fin 2024 ? Janvier étant la période des vœux, on peut y croire...

# Le plan de sobriété énergétique communal sera-t-il suffisant ?

SEOLIS vient de nous annoncer une nouvelle augmentation du coût de l'électricité de 112,88% en 2023 après la hausse de près de 54% en 2022. À cela, il faudra aussi rajouter le prix du fioul assez volatil ; énergie qui est actuellement utilisée pour le chauffage de l'école maternelle, de la mairie (le 1er étage n'est pas chauffé) et du rez-de-chaussée de la salle des fêtes. Selon les dernières données en notre possession, c'est probablement 17 000€ de dépenses nouvelles sur le budget énergie que la commune devra supporter en 2023. Enfin, dans le cadre du décret éco tertiaire, des investissements importants seront à réaliser à moyen terme pour atteindre les économies d'énergie fixées par le gouvernement (-40% en 2030, - 50% en 2040 et - 60% en 2050).

La commune, qui ne dispose que de très faibles marges de manœuvre financières, et qui ne peut plus raisonnablement avoir recours à l'emprunt avant 2027, doit anticiper au mieux ces enjeux qui auront un impact très important sur les budgets à venir.

C'est pourquoi les élus ont validé à l'unanimité un plan de sobriété énergétique communal. Ils espèrent que ce plan, qui repose sur chacun des usagers et bénéficiaires de services, sera suffisant. Ils en ont donc appelé à la responsabilité individuelle et collective pour économiser autant que possible l'énergie et accepter les quelques mesures décidées. Mais seront-elles suffisantes ?



## Pourquoi les prix de l'énergie augmentent ?

Selon le SIEDS plusieurs facteurs expliquent cette tension sur l'énergie. La crise de l'énergie a démarré en 2021, en raison du rebond post covid de l'activité économique. Les prix, qui avaient chuté, sont alors repartis à la hausse. Dans ce contexte, la Chine a eu une politique agressive sur le marché voulant à tout prix relancer son économie. Elle n'a pas hésité par exemple à dévier des tankers de gaz en rachetant la marchandise à un prix bien plus fort. La disponibilité du parc nucléaire est au plus bas depuis sa création : Sans compter la problématique de corrosion détectée sur de nombreuses tranches, le renouvellement du parc nucléaire n'a pas été à la hauteur, engendrant des arrêts fréquents des centrales actuelles. Enfin, autre grande explication, la France a eu peu de vent au premier semestre 2022 et s'est constituée peu de réserves énergétiques hydrauliques avec la sécheresse de cet été. **En conséquence, le prix record en électricité a atteint jusqu'à 1000 € / MWh fin août 2022 alors qu'il était aux environs de 60 € / MWh avant la crise.** Face à cette envolée, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a dû intervenir pour contrôler certains fournisseurs qui n'avaient pas couvert leurs achats vis-à-vis de leurs clients. Ils étaient donc contraints d'acheter l'énergie sur le marché spot (soit la veille, soit le jour J) à un prix exorbitant. C'est pourquoi plusieurs d'entre eux ont mis fin à la commercialisation ou ont déposé le bilan. La CRE incite également les fournisseurs à anticiper leurs achats d'énergie : Plus l'achat est proche de la livraison au client, plus le prix est élevé. Autre décision prise fin août 2022, les tranches nucléaires ne pouvant pas redémarrer pour l'hiver, l'Etat a annoncé qu'EDF allait être obligé de rouvrir des centrales nucléaires en maintenance (pour corrosion, ...).

## Il faut le savoir...

Suite à un engagement entre l'État français et la Commission européenne dans le cadre de la loi NOME (loi sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), l'État a décidé en 2010 de mettre en place l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique). Grâce à ce dispositif, tous les fournisseurs d'électricité peuvent se fournir auprès d'EDF sous certaines conditions.

**Ainsi, dans l'activité de marché, l'Etat oblige EDF, opérateur historique et centralisé, à vendre 100 TWh (Térawattheures) pour les autres fournisseurs, avec un tarif fixé à 42 € / MWh (mégawatt-heure).**

Tant que les prix étaient équivalents à l'ARENH, beaucoup de fournisseurs achetaient sur le marché. Mais quand le marché est au-dessus, les fournisseurs sollicitent surtout l'ARENH. C'est ce qui s'est passé en 2022. 160 TWh ont été demandés entraînant un écrêtement de l'ARENH. Chaque fournisseur a donc dû déclarer mi-novembre sa demande d'ARENH en fonction de l'écrêtement et à dû se réapprovisionner sur le marché début décembre à un prix fort.

## Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- \* Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- \* Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- \* Baisser la température de chauffage à 19°.
- \* Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- \* Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- \* Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- \* Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- \* Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- \* Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- \* Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- \* Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- \* ...

*L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.*

## Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure



**DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES** en fonction des régions.



**DES SIGNAUX CLAIRS :**

**VERT :** pas d'alerte, tout va bien.



**ORANGE :** le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.



**ROUGE :** le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

**DES NOTIFICATIONS** pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur [www.geredis.fr](http://www.geredis.fr) ou sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) (selon votre gestionnaire de réseaux)

En cas de

## DELESTAGE...

Comment ça se passerait ?

1

Les coupures se feront durant les périodes de pointe :



Le matin  
**8 h / 13 h**



Le soir  
**17 h 30 / 20 h 30**

2

Aucun foyer ne sera coupé plus de **2 heures**

3

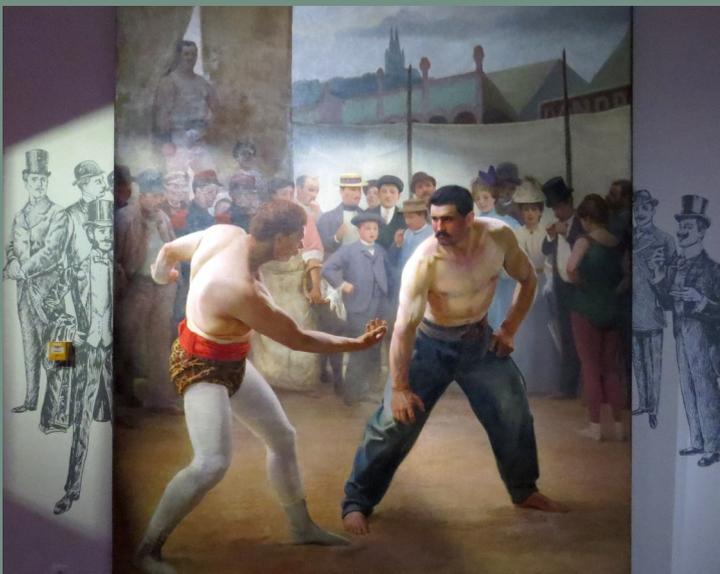
Une partie seulement des foyers sera coupée et à tour de rôle.

## Hubert-Sauzeau (1856-1927)

### Un artiste peintre dévoilé au musée Bernard d'Agesci

Jules Sauzeau est né à Prahecq en 1856 d'un père originaire de Saint Maixent et d'une mère native de Saint Martin de Bernegou.

'La mère de Jules Sauzeau, **Marie Geneviève Fourétier** (écrit aussi Fourtier ou Fourestier), était née le 31 décembre 1834 à **Saint-Martin-de-Bernegou**. Son père, Pierre Michel Fourétier, propriétaire, était né en 1806 à Séligné mais s'était installé à Prahecq comme greffier de justice de paix. Il y vivait, dans le centre bourg, avec son épouse Marie Geneviève Bourgleau, propriétaire, née à Saint-Martin-de-Bernegou le 30 décembre 1800, mariée le 10 novembre 1829 à Saint-Martin-de-Bernegou. Son père, **Michel Bourgleau** étant alors maire de Saint-Martin-de-Bernegou. Les deux filles de Pierre Michel Fourétier et Marie Geneviève Bourgleau, **Marie Madeleine** et **Marie Geneviève**, se sont mariées le même jour, le **20 novembre 1855 à Prahecq, l'une avec Pierre Hurteau, l'autre avec Évariste Sauzeau.**" (extrait de l'ouvrage à paraître en janvier 2023 sur Hubert-Sauzeau). Jules Sauzeau, après une scolarité à Prahecq puis au lycée Fontanes à Niort, devient ingénieur des Arts et métiers à Paris mais se consacre à la peinture tout le reste de son existence, à Paris pendant une trentaine d'années puis à Niort les dix dernières années, rue Paul François Proust. Peintre naturaliste qui a peint de nombreux portraits mais aussi des paysages, ainsi du saint maixentais et du niortais, Hubert-Sauzeau est resté longtemps méconnu. Laurence Lamy, la conservatrice directrice des musées de Niort agglo, a sorti des réserves de nombreuses toiles qui ont été restaurées, tandis que d'autres ont été données, acquises ou prêtées, et une exposition est ainsi consacrée à cet artiste peintre, dont les talents de dessinateur et de coloriste se sont révélés, au musée Bernard d'Agesci à Niort d'octobre 2022 à avril 2023.



« Lutte foraine » Ce tableau est exposé au musée

Un ouvrage sur Hubert-Sauzeau verra le jour début 2023 et une conférence sera donnée par l'auteur Guy Brangier (1) jeudi 23 février 2023 à 18 h 30 salle de la Voûte à Prahecq.

(1) Guy Brangier est le correspondant local Nouvelle République de la commune



## Qu'est-ce que le PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) est le document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 40 communes du territoire de l'agglomération du Niortais. Il s'appuie sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Niort Agglo qui a été approuvé le 10 février 2020 par le Conseil d'Agglomération et qui lui-même est compatible avec le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Nouvelle Aquitaine. Le PLUI est un outil de planification, à horizon 10 ans environ au service des politiques publiques et respectant les règles nationales. Ce document qui évoluera au fil des années a été travaillé avec les communes du territoire. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol et s'imposera à tous les particuliers, entreprises ou administrations dans les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables. Sur notre territoire, il s'accompagnera d'un volet Déplacement (PLUI-D) qui définit la politique de Niort Agglo en matière de mobilités.

## Quels sont ses grands objectifs ?

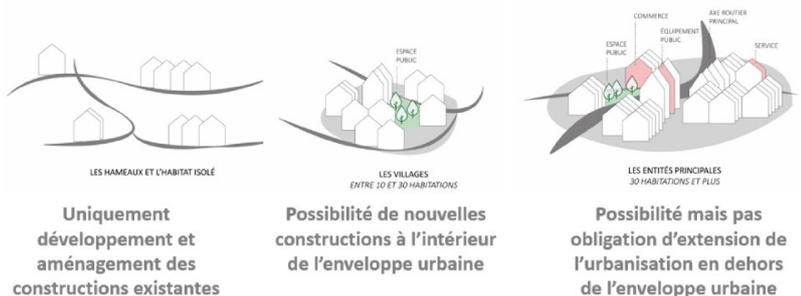
- ⊗ **Organiser le développement du territoire** (habitat, économie et équipement public)
- ⊗ **Réduire de près de 50% la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers**
- ⊗ **Mobiliser en priorité le potentiel dans les enveloppes urbaines** (renouvellement urbain, comblement des dents creuses, mobilisation des logements vacants...)
- ⊗ **Améliorer les conditions de déplacement**
- ⊗ **Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur**
- ⊗ **Protéger les bois et les haies, les zones humides, les paysages emblématiques et les éléments patrimoniaux**
- ⊗ **Préserver et optimiser la ressource en eau**
- ⊗ **Mettre en place des règles et des critères de performance énergétique pour la réduction des gaz à effet de serre**

## De quoi est-il constitué ?

- ⊗ **Un rapport de présentation** : diagnostic, analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, explication des choix retenus et des orientations du projet.
- ⊗ **Un projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : Orientations générales des différentes politiques : aménagement, équipements, mobilité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.
- ⊗ **Un Programme d'Orientations et d'Actions (POA) en matière de déplacement** : Plan d'actions de mise en œuvre de la politique des transports et déplacements.
- ⊗ **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : Elles traduisent le PADD par des principes d'aménagement identifiés par secteur : habitat, transports, zones économiques, etc. Elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme.
- ⊗ **Le zonage et le règlement** : Le zonage délimite l'utilisation des sols et le règlement prescrit des règles à respecter dans ces zones (nature du projet, implantation).

## Quelle surface mobiliser pour l'habitat ?

L'objectif du SCOT est d'arriver à une réduction de la consommation foncière de près de 50%. **Le compte foncier pour les 10 prochaines années est donc très contraint** : 121,05 hectares en densification et 212,68 hectares en extension pour toute l'Agglo. La part pour la commune est seulement de 0,82 hectares en densification et 1,91 hectares en extension.



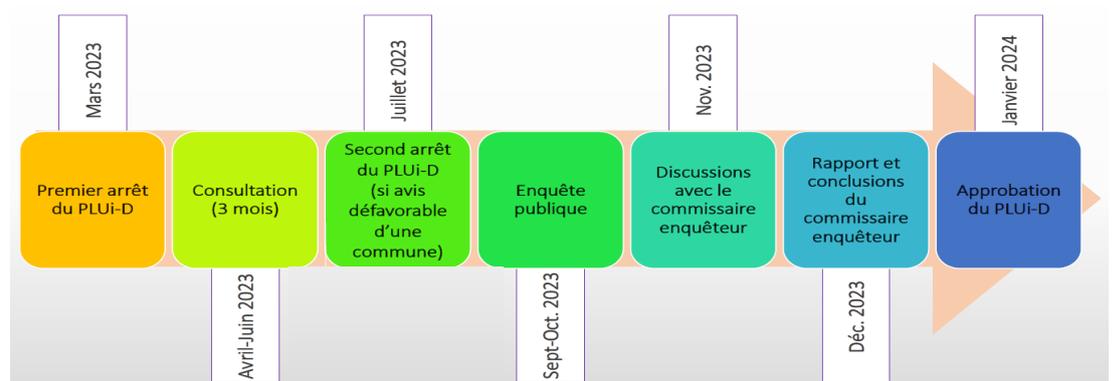
### Des plans et documents consultables

Le PLUI est un document très important pour la commune comme pour l'ensemble des propriétaires de terrains. C'est pourquoi, dès le 1er mars 2022, les élus ont tenu à mettre à votre disposition le projet de zonage. Les plans tout comme le support de présentation utilisé lors des réunions publiques et le projet de règlement, sont toujours consultables en mairie pendant les horaires d'ouverture (ou sur rendez-vous). A partir du 16 janvier 2023 et pendant 1 mois, les documents seront consultables sur le site internet de Niort Agglo (rubrique habiter-étudier/urbanisme).

### Le saviez-vous ?

Niort-Agglo, c'est :

- 40 communes
- 121 220 habitants
- 821 km<sup>2</sup>
- 147 habitants / km<sup>2</sup>



# État civil 2022

## Bienvenue à :

- Nolann QUARRE (08 avril)
- Eléonor BAUDOIN (11 avril)
- Armand LAGUERRE (5 mai)
- Maggie PROUST LALOË (18 juin)
- Romy MERLE (27 octobre)
- Lyana TANGUILLE (25 novembre)

## Baptêmes civils :

- Léo GROLIER
- Maïa LE DUC

## Toutes nos félicitations à :

- Christine ROULLET et Telly PETORIN

## Ils nous ont quittés :

- Alain GROLLEAU
- Jean MEURAILLON
- Christian RIVAULT

## Christian RIVAULT

président de l'ARBRE nous a quitté ce vendredi 11 nov. après un long combat contre la maladie.

Christian était un homme d'engagement, notamment en faveur de l'environnement, de la faune et de la flore au travers de son association sur la commune. Le dernier projet qui lui tenait à

cœur et qu'il a mené à son terme, à savoir la réhabilitation du lavoir du Clan de St Martin, a été inauguré en sa présence au mois de juin dernier. Christian et Annie, son épouse, ont toujours été très engagés sur la commune, c'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de poser, aux beaux jours, une plaque au lavoir en mémoire de Christian pour qu'il soit à jamais associé à ce lieu qu'il aimait tant et pour lequel il a tant donné.



## Un site internet pour les jeunes

Info Jeunes Nouvelle Aquitaine a lancé en novembre dernier un nouveau site internet pour tous les jeunes de la région.

[www.infojeunes-na.fr](http://www.infojeunes-na.fr)

Ce site a été conçu avec des jeunes afin de répondre à leurs besoins. Ils pourront y retrouver des informations et actualités sur plusieurs thématiques : études, emploi, stages, logement, se déplacer, voyager, santé, vie quotidienne, loisirs, culture, aides financière...

## RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Vous êtes\*

• Une personne âgée de 65 ans et plus résidant à votre domicile,

• Une personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à votre domicile

• Une personne adulte handicapée,

Faites-vous recenser auprès de la **mairie**

\* ou avez connaissance



Mairie de Saint-Martin-de-Bernegoue  
05.49.26.48.60 - Permanences urgences : 07.50.55.09.54  
Secrétariat ouvert les mardis et jeudis de 14h à 18h  
mairie@saintmartindebernegoue.fr  
Site Internet : [www.saintmartindebernegoue.fr](http://www.saintmartindebernegoue.fr)

## niort agglo Ma carte Loisirs

Agglomération du Niortais

Ma carte loisirs vous permet d'avoir des réductions sur les tickets d'entrée et les prestations dans les équipements culturels et sportifs communautaires (piscines, conservatoire, école d'arts plastiques, musées, patinoire). Accordée aux habitants de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), cette carte vous permettra de bénéficier de tarifs adaptés à vos ressources.

Pour l'obtenir ou la renouveler, vous devez soit vous rendre sur le site internet [www.niortagglo.fr/sortir-visiter/ma-carte-cheques-loisirs](http://www.niortagglo.fr/sortir-visiter/ma-carte-cheques-loisirs) ou la demander à l'accueil de l'équipement culturel ou sportif de votre choix ou au service cohésion sociale de la CAN (05.49.78.53.04). Des justificatifs (ex : carte d'identité, avis d'imposition, numéro CAF...) vous seront demandés.

# Vie Associative

Zoom sur



L'Amicale œuvre afin de sensibiliser la population à l'importance de donner son sang pour les malades qui en ont besoin. Nous espérons que les informations ci-dessous vous encourageront à faire le premier pas ou continuer à donner votre sang.

## L'EFS, ACTEUR DU DON DE SANG EN FRANCE ?

L'Établissement Français du Sang est l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France. Sa mission principale est de fournir aux établissements de santé tous les produits sanguins dont ils ont besoin. Il est le garant de l'ensemble de la chaîne depuis le prélèvement jusqu'à la distribution. **1 million de patients soignés chaque année grâce aux dons !** L'EFS est aussi le plus grand laboratoire de biologie médicale en France.

## LE DON DE SANG, C'EST QUOI ?

Un acte citoyen et solidaire, un véritable don de soi qui permet de sauver de nombreuses vies. C'est aussi un don de produits sanguins : globules rouges, plaquettes et plasma, qui seront qualifiés et préparés avant d'être transfusés aux patients.

## COMMENT SE PASSE LE DON DE SANG ?

Avant de donner votre sang, il faut vérifier que vous pouvez donner votre sang. Pour cela, prenez quelques minutes pour répondre au questionnaire en ligne [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr) ou contacter la Maison du don à l'hôpital de Niort. Vous aurez un entretien préalable au don qui consistera à vérifier votre aptitude au don. A l'issue de cet entretien, il arrive parfois que vous ne puissiez pas donner votre sang. C'est un peu décevant mais la plupart du temps, c'est temporaire. Il s'agit avant tout de protéger votre santé et celle des patients. Dans certains cas, l'EFS peut vous proposer de participer à un don non thérapeutique. Celui-ci est utilisé pour la recherche ou la fabrication de réactifs sanguins. Selon le type de don que vous effectuez, le prélèvement varie entre 10 minutes pour le sang à 1h30 pour le plasma ou pour des plaquettes.

## ET APRÈS LE DON DE SANG ?

Que votre don se passe à l'EFS ou lors d'une collecte organisée par l'amicale par exemple, vous aurez droit à un moment convivial appelé « Pause A+ » qui permettra de s'assurer de votre bonne récupération après le don. Vous recevrez d'ailleurs une collation. On vous remettra également un document que vous devrez conserver 2 semaines après votre don et sur lequel vous

trouverez notamment un numéro de téléphone joignable 24h/24 - 7J/7. Après le premier don, vous aurez la possibilité de créer votre espace donneur sur l'application mobile « Don de Sang » ou sur le site internet [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr). Lors de votre deuxième don, vous confirmerez votre engagement pour le don de Sang. Vous recevrez votre carte de donneur, avec l'indication de votre groupe sanguin. **ET MAINTENANT ? Aidez à sauver des vies en donnant votre sang.**

### Collectes 2023

- Mardi 21 février, soir,
  - Lundi 24 avril, soir,
  - Lundi 7 août, soir,
  - Mardi 3 octobre, soir,
  - Vendredi 15 déc, soir
- Prahecq Salle de La Voûte

**Parce que les besoins des malades sont constants, il est important de donner son sang régulièrement.**

Amicale des Donneurs de Sang de Prahecq  
Email : [donneursdesangprahecq@orange.fr](mailto:donneursdesangprahecq@orange.fr)

## Du côté de l'agenda...

Janvier		
27 janvier	APE - Vente de fromages	Foyer Rural
Février		
18 février	ACCA - Concours de palets	Foyer Rural
21 février	Donneurs de Sang - Collecte	Prahecq
24 février	Donneurs de Sang - Assemblée Générale	Foyer Rural
Mars		
3 mars	APE - Concours de palets	Juscorps
11-18-19-24-25 mars	Foyer Rural - Théâtre	Foyer Rural
19 mars	E Vie Danse - Marche	Parcours trail
Avril		
1er avril	APE - Carnaval	Juscorps
1er avril	ATS - Assemblée Générale	
1er avril	E Vie Danse - Concours de pétanque	Figère
5 avril	Jeu des 1000€	Foyer Rural
29-30 avril	ATS - Portes ouvertes (ventes, animations)	Jardins d'ATS
Mai		
	APE - Vente de plants de légumes et fleurs	St Martin de B.
Juin		
9 juin	ARBRE - Marché de Producteurs	Figère
Juillet		
1er juillet	APE - Fêtes des écoles	Figère
7 juillet	APE - Concours de pétanque	Figère
14 juillet	Fête Nationale	Figère



**Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !**

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour. Envoyez-nous également vos signalements citoyens...**Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !**

## Broyé du Poitou

Le Broyé du Poitou ou le Broyé Poitevin est un gâteau plat, ressemblant à un sablé. Il est fabriqué à base de farine (500g), de sucre (250g), de beurre (250g),

d'œufs (3) et d'une pincée de sel. **Préparation :** Dans un bol, battez 2 œufs en omelette, ajoutez le sucre et le sel puis le beurre en morceaux. Incorporez la farine sans trop travailler la pâte. Formez une boule et laissez reposer 1h au frais. Préchauffez le four à 180 degrés.

Étalez la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1,5 cm environ. Puis, pincez-la du bout des doigts. Dorez le gâteau à l'aide du jaune du 3ème œuf. À l'aide d'une fourchette, faites des rayures par-dessus. Enfourez pour 15 minutes. Vous pouvez rajouter des amandes effilées sur votre broyé avant de l'enfourner. Laissez refroidir avant de le déguster.